

Tâches principales



Nouveau : depuis le 30 mars 2021, la collecte porte à porte du papier et du carton a lieu chaque semaine (le vendredi), au lieu de tous les 15 jours.

- Etude de gestion des déchets
- Gestion et ramassage des déchets ménagers
 - [Tableau de ramassage des déchets 2022](#)

Ramassage des déchets encombrants

- Exploitation de la déchetterie
 - [Dépliant sur la déchetterie pour 2022 \(plan, horaires\)](#)
 - [Autorisation pour l'accès à la déchetterie](#)
- Gestion du tri des déchets
 - [Coupon de commande de containers](#)
 - [Dépliant « Info déchets » 2022](#)
 - [Dépliant « Déchets à rapporter dans les commerces »](#)
- Gestion des déchets des manifestations
 - [Demande de mise à disposition de containers pour manifestation](#)
- Déchets compostables et méthanisables.

Pour toute question sur:

- Les levées des déchets : Transvoirie SA, tél. 021 706 00 60
- La déchetterie: service des travaux, tél. 021 695 60 15.

Règlement communal sur la gestion des déchets (RCGD)

 [Règlement communal sur la gestion des déchets \(RCGD\)](#)

 [RCGD Annexe 1](#)

 [RCGD Annexe 2](#)

 [RCGD Annexe 3](#)

 [RCGD Annexe 4](#)

 [RCGD Annexe 5](#)

 [RCGD Annexe 7](#)

 [RCGD Annexe 8](#)

Ecorecyclage

 [Attestation d'Ecorecyclage SA remise à la Commune d'Ecublens](#)

 [Compte-rendu 2019 d'Ecorecyclage SA](#)

Responsable

Adjoint du chef de service

Pierre-Alain Meylan



**Mesures liées au
Covid-19 :**

Port du masque

**obligatoire dans toute
l'enceinte de la
déchetterie.**

- Les employés ne sont plus habilités à vous aider pour le déchargement de vos déchets.
- La distance de minimum 1.50 mètres entre les personnes doit être respectée.

Un badge est nécessaire pour accéder à la déchetterie ! Vous êtes donc priés de bien vouloir aller chercher votre badge au [service du contrôle des habitants](#), place du Motty 4, tél. 021 695 33 70.

Ces badges sont disponibles au prix: Fr. 10.- l'unité (paiement en espèces uniquement), maximum un par habitant. Si vous n'avez plus l'utilité de votre badge par la suite (déménagement ou autre), le montant vous sera remboursé, pour autant que celui-ci fonctionne et ne soit pas endommagé.



[Note concernant les déchets pierreux \(inertes\)](#)



[Dépliant sur la déchetterie pour 2022 \(plan, horaires\)](#)



[Autorisation pour l'accès à la déchetterie](#)

Horaires d'ouverture de la déchetterie communale

Lundi et mercredi	13 h 30 à 17 h 30
Samedi	09 h 30 à 16 h 30



Déchetterie communale
Chemin de Verney 15
1024 Ecublens

 [Historique et réaménagement de la déchetterie](#)

ECOpoint



La population d'Ecublens peut bénéficier de l'installation d'Ecopoints, l'un au chemin du Bochet et un second sur le site scolaire du Pontet.

Ces installations donnent à la population la possibilité de trier de nombreux déchets recyclables

et sont accessibles du **lundi au samedi de 7 h à 20 h.**



[Dépliant sur les écopoints et la déchetterie mobile 2022](#)

Déchetterie mobile



Le **dernier samedi du mois, le matin de 8 h à 12 h**, une déchetterie mobile s'installe sur le site du Pontet avec trois bennes, une pour la ferraille, une pour le bois et une autre pour les déchets encombrants d'une taille supérieure à 60 cm.

Le tri est l'affaire de chacun et contribue au bien-être de tous !



**NOTRE COMMUNE
INTRODUIT LA TAXE
AU SAC** **1^{er} janvier 2013**

Plus d'informations sur le site www.vaud-taxeausac.ch

Dans le cadre du respect de la législation et après plusieurs études d'opportunité tant au niveau technique que financier, plus de 200 communes, par l'intermédiaire des périmètres de gestion

des déchets, GEDREL, VALORSA, SADEC et STRID se sont associées pour introduire au 1er janvier 2013 un système régional de taxe au sac, couplé à une taxe de base par habitant. Cette dernière, prévue dans le nouveau règlement communal, ne sera pas perçue à Ecublens, la Municipalité ayant prévu son remboursement comme mesure sociale d'allègement.

Ce système permet de responsabiliser les détenteurs de déchets tout en limitant les coûts techniques, financiers et administratifs y relatifs.

Tous les particuliers, ménages, ainsi que les commerçants, artisans et petites entreprises, dont la levée des déchets est effectuée par la Commune, ont l'obligation d'utiliser dès le 1er janvier 2013 les sacs taxés officiels du concept régional.

Les sacs officiels sont disponibles dans la grande distribution et dans de nombreux commerces proches de chez vous. Ils se déclinent en quatre tailles: 17, 35, 60 et 110 litres.

Contenanc e [litres]	Unités par rouleau	Prix du rouleau [CHF TTC]	Coût par sac [CHF TTC]
17	10	10.00	1.00
35	10	20.00	2.00
60	10	38.00	3.80
110	5	30.00	6.00

[Mesures sociales d'allègement de la taxe](#)

Contenu autorisé dans les sacs officiels

Les sacs ne doivent contenir que des matières incinérables non recyclables comme :

- déchets encombrants (inférieurs à 60 cm et qui entrent dans un sac poubelle de 110 litres)
- berlingots de lait, de jus de fruits en carton plastifié
- bouteilles vides de vinaigre ou d'huile
- sachets en plastique, emballages et petits objets en plastique non recyclables tels que recharge de savon, lessive, flacon de shampoing, tube de dentifrice, barquette de viande, de légumes, etc.
- emballages en papiers ou cartons souillés, tels que carton de pizza, mouchoirs, papier de ménage, etc.
- produits d'hygiène tels que nettoie-oreilles, lingettes, couches culottes, serviettes, tampons hygiéniques, etc.
- textiles hors d'usage ou souillés
- sacs d'aspirateurs

- déchets composites tels que les emballages, les objets composés de matières diverses indissociables, les mégots, etc.
- les petits bris de vaisselle, de vitres, de miroirs, ampoules à filament, etc



[Les déchets que vous devez jeter à la poubelle](#)

Document récapitulatif traduit en plusieurs langues



[Notre commune introduit la taxe au sac](#)



[Unsere Gemeinde führt die kehricht Sackgebühr ein](#)



[Il nostro comune introduce la tassa sul sacco](#)



[Our municipality introducing the tax on waste sacks](#)



[A nossa comuna introduz a taxa por saco](#)



[Nuestro municipio introduce el impuesto a los residuos domésticos en bolsas](#)



[Nasa opcina uvodi pristojbu na vrece za smece](#)



[Komuna jonë fut taksën për qese](#)



[Belediyemiz torba basina çöp vergisi uygulamasina geçiyor](#)



[Notre commune introduit la taxe au sac \(tamil\)](#)

[Testez gratuitement les sacs compostables !](#)

Depuis avril 2009, un service de ramassage spécifique porte à porte est organisé afin de collecter la totalité des déchets compostables des ménages. La collecte est assurée par Transvoirie SA (tél. 021 706 00 60). Ceux-ci sont acheminés à Lavigny, dans une installation de production de biogaz. Afin d'éviter tout désagrément dû aux animaux errants, aucun sac ou sachet n'est toléré en bordure de chaussée. L'utilisation de containers normalisés bruns en matière synthétique est nécessaire.

Jour de collecte

- **Mardi**

Fréquence de ramassage

- Hebdomadaire en été (du 1^{er} avril au 31 octobre)
- Tous les 15 jours en hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Matériaux collectés

- Tous les déchets compostables ménagers
- Légumes, épluchures, déchets de cuisine, fruits, agrumes
- Marc de café, fleurs, œufs, graisse
- Restes de repas, crus et cuits, viande et os, poisson
- Vaisselle compostable
- Gazon, déchets de jardin, terreau, branchages ficelés jusqu'à 1 m
- Litières d'animaux domestiques

Matériaux incompatibles

- Médicaments
- Couches culottes
- Objets hygiéniques

- Capsules de café
- Cornets en plastique

Réipients de collecte

- Containers bruns normalisés en matière synthétique (PEHD) (en vente auprès du service des travaux)



[Télécharger le dépliant sur les déchets compostables](#)



[Quels déchets recyclables jeter dans mon conteneur de compostables ?](#)

Éléments usagés à retourner dans les commerces

Les commerces ont l'obligation de reprendre gratuitement les produits similaires à ceux qu'ils mettent en vente, quelle que soit leur provenance :

- Appareils électriques et électroniques (de loisirs, électroménagers, informatiques, ludiques, etc.)
- Déchets spéciaux ménagers comme : piles, accumulateurs, médicaments, peintures, colles, solvants, aérosols, etc.
- PET (uniquement bouteilles de boissons), PE blanc (bouteilles de lait)
- Ampoules économiques
- Pneus et composants de cycles et véhicules
- Capsules Nespresso.



[Flyer "Les commerces récupèrent vos déchets"](#)

Autres déchets récupérés

Les ramassages au porte-à-porte, via les Ecopoints ou la déchetterie permettent notamment de récupérer :

- le papier et le carton, le verre, les déchets compostables, la ferraille et le fer blanc, l'aluminium, le bois
- les déchets encombrants (supérieurs à 60 cm et qui n'entrent pas dans un sac poubelle de 110 litres)
- les déchets spéciaux ménagers (à retourner prioritairement dans les commerces).



[Récapitulatif de tri des déchets](#)

Déchets spéciaux ménagers

L'ensemble des déchets spéciaux ménagers des particuliers de la commune d'Ecublens, tels que

- peintures
- colles
- vernis
- piles
- batteries
- produits chimiques
- solvants
- néons
- ampoules, etc.

sont à déposer exclusivement à la déchetterie communale, **à l'exception des huiles** qui continuent à être récoltées dans les bacs collecteurs ou à la déchetterie.



Le « Coup de balai » est une journée dédiée à la sensibilisation contre le littering avec une action de nettoyage et elle se déroule au printemps.

« Coup de balai » 2022 : le samedi 26 mars.

 [Flyer](#)

Article paru dans l'Evènement syndical (journal hebdomadaire d'Unia) le 25 avril 2018:

 [Lire l'article](#)